

AMAP du Carouge
Contrat 2022 des adhérents de l'association :
Œufs frais

CONTRACTANTS :

PRODUCTEUR

NOM: Franck VINCENT

Adresse : 1618, route de St Germain
01270 Villemotier

Téléphone : 06 73 91 19 88
04 74 51 54 12

Courriel : franckv@wanadoo.fr

AMAPIEN

NOM Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone: _____

Courriel : _____

TERMES DU CONTRAT :

Ce contrat instaure un partenariat entre moi, Amapien, et M. Franck Vincent producteur d'œufs frais. En y adhérant, je préachète des œufs, je manifeste ma solidarité envers un producteur engagé dans une démarche de production « Bio » et contribue à faire vivre sa ferme de proximité, respectueuse des animaux et de l'environnement. Je l'aide à mieux gérer son volume de production et je consomme des œufs frais dont je connais la provenance et les méthodes de production

Deux formules : 6 œufs par semaine =2,30€ ; ou 12 œufs par semaine= 4,60€

La durée du contrat : jusqu'au **vendredi 30** décembre 2022 ; 52 livraisons . En cas de rupture de contrat du fait du producteur et en l'absence d'accord entre les parties, les chèques restants seront restitués à l'Amapien.

Le paiement au producteur (envoi et encaissement du chèque) : La remise du chèque aura lieu toutes les 9 semaines soit : **semaine 9, 18, 27, 36 ; 45 ; 51** ; le montant des chèques est lissé, arrondi aux centimes supérieurs, ou inférieurs. Possibilité de réduire la fréquence se reporter au tableau.

Montant des chèques : Se reporter au tableau.

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR :

M. Vincent propose des œufs frais produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique. (Code « 0 » sur la coquille) Les œufs livrés dateront au plus de **10 jours** après la ponte. Les œufs restent donc consommables 18 jours

*La livraison sera assurée chaque semaine; le vendredi entre 17h30 et 19h,

aménagement des modalités de livraison car pas de légumes semaines 1 ; 3 ; 5 ; 7 ; 9 : 9 œufs au lieu de 6 ; et 18 œufs au lieu de 12 les semaines 2 ; 4 ; 6 ; 8 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15

Le partenariat avec l'AMAP repose sur une quantité maximale de 120 œufs par livraison (= 10 douzaines)

ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN

Les chèques correspondant à la période d'engagement seront remis au Collecteur-Référent lors de la signature du présent contrat. **Chaque chèque est rempli à l'ordre de Franck Vincent.** Ils seront successivement encaissables dès leur remise au producteur.

En cas d'incapacité de réceptionner ou faire réceptionner la livraison par un tiers, elle sera perdue et non remboursée.

Les amapiens peuvent choisir parmi les formules suivantes. (Rayer les mentions inutiles)

Formule de règlement choisie	6 œufs ; 2,30€	12 œufs ; 4,60€	Date de remise des Chèques :semaines
6 chèques de	20€	39,90€	9-18-27-36-45-51
3 chèques de	39,90€	79,70€	18-36-51
2 chèques de	59,80€	119,60€	18-45
Total 52 livraisons	119,60€	239,20€	Si un seul chèque remise semaine 9

Démision: en cas de rupture de contrat du fait de l'Amapien, l'association examinera au cas par cas l'éventualité d'un remboursement.

Fait à :

Signature du Producteur :

Le :

Signature de l'Amapien :

Merci de remplir le contrat en 3 exemplaires : un pour l'Amapien, un pour le Collecteur-Référent, un pour le Producteur.

Contacts:

Référent: Bernard Emeraud, route de Romanèche, 01270 Coligny,
04 74 30 11 51, 06 84 74 03 71

Courriel : orgent@free.fr ou bemeraud@gmail.com

Lieux de distribution :

- chez Sylvain Pathoux, maraîcher, 148, impasse du Carouge, 01270 VILLEMOTIER
- ou chez Franck Vincent, 1648, route de Saint Germain 01270 VILLEMOTIER **en cas de non-distribution de légumes**

Site internet: amapducarouge.fr